

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 avril 2014 - 19 h 00

L'an deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni, au nombre prescrit par la loi et après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Mme le Maire ouvre la séance à 19 h et procède à l'appel nominatif des Elus.

PRÉSENTS	Mmes BACCOU, BOBO, BOYER, CALVO, DE COUX, DUBOIS, HERNANDEZ, KRIER, LACOSTE, MALET, RANGOLY, SIMÉON, VIALARD, VITET et VOISIN Mrs BAË, BARRET, BROUSSE, BUISSON, CHOUARD, FRANCHINA, LALANNE, LASCRET, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MARIN, MONROZIER, PILET, RIVIER, SÉVERAC et SOUM
PROCURATIONS	Mme GOSSELIN Corinne a donné procuration à M. MARIN Pierre
ABSENT(E)S	/
PRÉSIDENT	Mme SIMÉON Françoise, Maire
SECRÉTAIRE	M. MONROZIER Julien
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Démission de Conseillers Municipaux 2 - Délégation de fonctions aux Conseillers Délégués 3 - Détermination du nombre d'administrateurs devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 4 - Election des administrateurs devant siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 5 - Détermination du nombre de membres du Conseil Municipal pour les différentes commissions municipales 6 - Création des différentes commissions municipales et désignation de leurs membres 7 - Création et élection des membres de la commission d'Appel d'Offres 8 - Désignation des membres issus du Conseil Municipal pour siéger au Comité Technique Paritaire (CTP) commun Mairie-CCAS 9 - Désignation des membres issus du Conseil Municipal pour siéger au Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS) commun Mairie-CCAS 10 - Désignation des membres issus du Conseil Municipal pour le Comité de Pilotage pour la rédaction du Document Unique (hygiène et sécurité) 11 - Désignation des membres issus du Conseil Municipal pour le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) 12 - Election des délégués pour siéger au sein des assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) 13 - Désignation des membres délégués pour siéger au Conseil d'Administration des collèges de Fonsorbes et Fontenilles et du lycée de Fonsorbes 14 - Autorisation du Conseil Municipal pour l'envoi par voie électronique des différents documents liés au fonctionnement du Conseil Municipal 15 - Modalités relatives au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 16 - Informations diverses

Date de la convocation : 8 avril 2014	Date d'affichage : 8 avril 2014
Nombre de membres du Conseil Municipal : 33	Présents : 32
en exercice : 33	Votants : 33

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de désigner M. MONROZIER Julien en qualité de secrétaire de séance.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est prévu que les séances des Conseils Municipaux soient filmées. A ce jour, cette nouvelle technologie est en cours d'installation. Il s'agira de filmer les séances afin de procéder à une diffusion directe permettant ainsi aux administrés de pouvoir les suivre à domicile. Elles ne seront pas enregistrées pour une consultation ultérieure.

Dès que ce service fonctionnera, ce sujet sera à nouveau abordé en Conseil Municipal.

1 - DÉMISSION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la démission des Conseillers Municipaux suivants :

- M. TROCH Christian (par lettre en date du 5 avril 2014)
- Mme MEERTS Muriel (par lettre en date du 8 avril 2014)
- M. PECH Christian (par lettre en date du 8 avril 2014)

La Conseillère Municipale suivante sur la liste "Fonsorbes Source d'Avenir" étant Mme RANGOLY Sylvie, cette dernière est donc Conseillère Municipale depuis le 8 avril 2014.

2 - DÉLÉGATION DE FONCTIONS AUX CONSEILLERS DÉLÉGUÉS (arrêtés n° CM 2014-09 à CM 2014-12)

Mme le Maire informe l'assemblée que quatre Conseillers Délégués ont été nommés à ce jour, à savoir :

- M. RIVIER Pascal, délégué à la culture
- M. SÉVERAC Arnaud, délégué au sport
- Mme VITET Martine, déléguée au développement durable
- M. BAË Jean-Philippe délégué à l'urbanisme et aux transports

3 - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DEVANT SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (délibération n° 2014-018)

Mme le Maire propose à l'assemblée de fixer le nombre d'administrateurs à huit et explique que la répartition à la "représentation proportionnelle au plus fort reste" prévoit, compte-tenu du nombre de Conseillers Municipaux siégeant au Conseil Municipal, l'attribution des sièges suivante :

- ↳ Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 6 sièges
 - ↳ Liste "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : 1 siège
 - ↳ Liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 1 siège
- Soit un nombre total de : 8 sièges

Elle précise que le détail de la répartition a été joint à la convocation du Conseil Municipal.

Elle ajoute que la détermination de ce nombre d'administrateurs ne porte aujourd'hui que sur les Conseillers Municipaux, sachant que la désignation des huit administrateurs extra conseil municipal aura lieu ultérieurement.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver de fixer à huit le nombre d'administrateurs devant siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

4 - ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DEVANT SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (délibération n° 2014-019 + arrêté n° CM 2014-16)

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que l'élection des administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS doit s'effectuer par vote à bulletins secrets.

Suite à la concertation entreprise avec les différents groupes représentant le Conseil Municipal, la liste commune de candidats proposée est la suivante :

Groupe "Fonsorbes Citoyenneté" :

- HERNANDEZ Adda
- BOBO Françoise
- BOYER Michèle
- GOSSELIN Corinne
- LASCRET Yves
- VITET Martine

"Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !"

- DUBOIS Ghislaine
- SOUM Christian (remplaçant)

"Fonsorbes Source d'Avenir"

- BUISSON Jérôme

Un assesseur est nommé, à savoir Mme RANGOLY Sylvie, pour le déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- A déduire (bulletins nuls) : 0
- Bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 33

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

- HERNANDEZ Adda
- BOBO Françoise
- BOYER Michèle
- GOSSELIN Corinne
- LASCRET Yves
- VITET Martine
- DUBOIS Ghislaine
- BUISSON Jérôme
- SOUM Christian (remplaçant)

5 - DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS MUNICIPALES (délibération n° 2014-020)

Mme le Maire propose à l'assemblée que chaque commission soit composée de dix membres et indique que la répartition des sièges a été effectuée selon la "représentation proportionnelle au plus fort reste". L'attribution des sièges est donc la suivante :

- ☞ Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 6 sièges
- ☞ Liste "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : 2 sièges
- ☞ Liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 1 siège
- ☞ Liste "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : 1 siège

Mme le Maire précise que le détail de ce calcul a été joint à la convocation du Conseil Municipal.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver de fixer à dix le nombre de membres pour les différentes commissions municipales.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

6 - CRÉATION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉSIGNATION DE LEURS MEMBRES (délibérations n° 2014-021 à 2014-030)

Mme le Maire propose au Conseil Municipal la création des commissions municipales suivantes :

- ☞ affaires scolaires - enfance - jeunesse
- ☞ développement économique - emploi - commerces et artisanat
- ☞ culture
- ☞ finances
- ☞ implication citoyenne - communication
- ☞ intercommunalité
- ☞ personnel communal
- ☞ prévention - sécurité
- ☞ sport
- ☞ urbanisme - VRD - transports - environnement

Elle indique que les Présidents de groupes ont été avisés de ces différentes commissions proposées ; ils ont donc présenté la candidature d'Elus, selon le prorata développé dans le point précédent.

M. Lerat, Adjoint au Maire, précise que la commission "urbanisme - VRD - transports - environnement" est divisée en deux, soit "urbanisme - VRD - transports" et "environnement".

Mme le Maire lui répond que ce n'est pas possible car la proposition initiale a été soumise à l'ensemble des groupes ; il aurait fallu émettre cette suggestion antérieurement. Cette commission sera donc réétudiée ultérieurement.

Afin de simplifier le vote, elle propose à l'assemblée de désigner les membres à main levée.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver de procéder au vote des membres des commissions municipales à main levée.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Elle précise que chaque commission fera l'objet d'un vote pour sa création et la désignation de ses membres. Elle rappelle, par rapport à d'éventuels conflits d'intérêts, que lorsqu'un Elu sera concerné, via ses activités professionnelles ou ses activités associatives, par un sujet débattu au sein d'une commission ou du Conseil Municipal, il devra quitter la salle.

Commission municipale "affaires scolaires - enfance - jeunesse"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- LACOSTE Christine
- GOSSELIN Corinne
- MALET Laëtitia
- SÉVERAC Arnaud
- VITET Martine
- VOISIN Geneviève

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- BACCOU Valérie
- VIALARD Edith

Le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" n'a proposé aucune candidature.

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" n'a proposé aucune candidature.

M. PILET, du groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord", indique qu'il a remis, la semaine dernière, une proposition pour son groupe, à savoir qu'il était candidat pour toutes les commissions.

Mme le Maire lui demande de bien vouloir l'excuser pour cette omission.

Elle ajoute donc que cette commission comprend également la candidature de M. PILET.

Le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" n'ayant proposé aucune candidature, cette commission ne comprendra donc que neuf membres.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "affaires scolaires - enfance - jeunesse", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "culture"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- CHOUARD Jean-Stéphane
- RIVIER Pascal
- BROUSSE Christian
- GOSSELIN Corinne
- SÉVERAC Arnaud
- VOISIN Geneviève

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : • VIALARD Edith

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : • BUISSON Jérôme

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : • PILET Jean-Claude

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" n'ayant proposé qu'une seule candidature sur les deux postes qui lui étaient attribués, cette commission ne comprendra donc que neuf membres.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "culture", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "développement économique - emploi - commerces et artisanat"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- LOUZON Thierry
- CALVO Marie-Louise
- KRIER Christine
- LERAT Jacques
- MONROZIER Julien
- SÉVERAC Arnaud

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- LALANNE Philippe
- DUBOIS Ghislaine

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" :

- BUISSON Jérôme

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" :

- PILET Jean-Claude

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "développement économique - emploi - commerces et artisanat", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "finances"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- KRIER Christine
- DE COUX Valérie
- HERNANDEZ Adda
- LOUZON Thierry
- MARIN Pierre
- RIVIER Pascal

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- BARRET Olivier
- SOUM Christian

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" :

- RANGOLY Sylvie

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" :

- PILET Jean-Claude

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "finances", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "implication citoyenne - communication"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- VOISIN Geneviève
- BOYER Michèle
- GOSSELIN Corinne
- LASCRET Yves
- SÉVERAC Arnaud
- VITET Martine

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- VIALLARD Edith
- DUBOIS Ghislaine

Le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" n'a proposé aucune candidature.

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : • PILET Jean-Claude

Le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" n'ayant proposé aucune candidature, cette commission ne comprendra donc que neuf membres.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "implication citoyenne - communication", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "intercommunalité"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- MARIN Pierre
- CHOUARD Jean-Stéphane
- DE COUX Valérie
- FRANCHINA Philippe
- HERNANDEZ Adda
- KRIER Christine

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- LALANNE Philippe
- DUBOIS Ghislaine

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : • RANGOLY Sylvie

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : • PILET Jean-Claude

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "intercommunalité", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "personnel communal"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- BAË Jean-Philippe
- BOBO Françoise
- GOSELIN Corinne
- KRIER Christine
- LASCRET Yves
- MARIN Pierre

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- SOUM Christian
- VIALLARD Edith

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : • RANGOLY Sylvie

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : • PILET Jean-Claude

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "personnel communal", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "prévention - sécurité"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- HERNANDEZ Adda
- BOBO Françoise
- CALVO Marie-Louise
- GOSSELIN Corinne
- LACOSTE Christine
- LASCRET Yves

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : • LALANNE Philippe

Le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" n'a proposé aucune candidature.

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : • PILET Jean-Claude

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" n'ayant proposé qu'une seule candidature sur les deux postes qui lui étaient attribués, et le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" n'ayant proposé aucune candidature, cette commission ne comprendra donc que huit membres.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "prévention - sécurité", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "sport"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- CHOUARD Jean-Stéphane
- SÉVERAC Arnaud
- BROUSSE Christian
- FRANCHINA Philippe
- GOSSELIN Corinne
- LORRAIN Guy

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :
 • DUBOIS Ghislaine • BACCOU Valérie

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : • BUISSON Jérôme

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" : • PILET Jean-Claude

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "prévention - sécurité", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

Commission municipale "urbanisme - VRD - transports - environnement"

Mme le Maire présente les candidatures suivantes :

Groupe majoritaire :

- LERAT Jacques
- BAË Jean-Philippe
- BROUSSE Christian
- CHOUARD Jean-Stéphane
- GOSSELIN Corinne
- FRANCHINA Philippe

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :
 • BARRET Olivier • DUBOIS Ghislaine

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" :

- BUISSON Jérôme

Groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord" :

- PILET Jean-Claude

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission municipale "urbanisme - VRD - transports - Environnement", ainsi que la désignation des membres ci-dessus nommés.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

7 - CRÉATION ET ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (délibération n° 2014-031)

Mme le Maire expose à l'assemblée que le Code des Marchés Publics fixe la composition de la commission d'appel d'offres à cinq membres. La répartition à la "représentation proportionnelle au plus fort reste" prévoit donc :

↳ 4 Elus pour le groupe "Fonsorbes Citoyenneté"

↳ 1 Elu pour le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !"

soit 5 membres titulaires, sachant qu'il convient de désigner autant de membres suppléants.

Elle précise que le vote doit se dérouler à bulletins secrets.

Suite à la concertation entreprise avec les deux groupes, la liste commune de candidats proposée est la suivante :

Membres titulaires

BAË Jean-Philippe
BROUSSE Christian
KRIER Christine
MARIN Pierre
LALANNE Philippe

Membres suppléants

CHOUARD Jean-Stéphane
CALVO Marie-Louise
DE COUX Valérie
RIVIER Pascal
BARRET Olivier

Un assesseur est nommé, à savoir Mme RANGOLY Sylvie, pour le déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 33
- Bulletins blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 32
- Majorité absolue : 17
- Nombre de voix obtenues : 32

Les membres titulaires et suppléants de la commission municipale "Appel d'Offres" sont donc les suivants :

Membres titulaires

BAË Jean-Philippe
BROUSSE Christian
KRIER Christine
MARIN Pierre
LALANNE Philippe

Membres suppléants

CHOUARD Jean-Stéphane
CALVO Marie-Louise
DE COUX Valérie
RIVIER Pascal
BARRET Olivier

8 - DÉSIGNATION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE (CTP) COMMUN MAIRIE-CCAS (arrêté n° CM 2014-13)

Mme le Maire expose à l'assemblée que la répartition à la "représentation proportionnelle au plus fort reste" prévoit pour ce CTP :

↳ 4 Elus pour le groupe "Fonsorbes Citoyenneté"

↳ 1 Elu pour le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !"

soit 5 membres titulaires, sachant qu'il convient également de désigner des membres suppléants.

Elle demande aux différents groupes représentant le Conseil Municipal de proposer leurs candidats.

Le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" propose les candidatures suivantes :

Membres titulaires

BOBO Françoise
LASCRET Yves
MARIN Pierre
VOISIN Geneviève

Membres suppléants

BOYER Michèle
DE COUX Valérie
LACOSTE Christine
SÉVERAC Arnaud

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" propose la candidature suivante :

Membre titulaire : BACCOU Valérie

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" n'ayant pas proposé de délégué suppléant, le nombre de suppléants est donc de 4.

Le Conseil Municipal procède au vote à main levée.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la désignation des membres ci-dessus nommés pour siéger au CTP commune Mairie-CCAS.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

9 - DÉSIGNATION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (CHS) COMMUN MAIRIE-CCAS (arrêté n° CM 2014-14)

Mme le Maire expose à l'assemblée que la répartition à la "représentation proportionnelle au plus fort reste" prévoit pour ce CHS :

↳ 4 Elus pour le groupe "Fonsorbes Citoyenneté"

↳ 1 Elu pour le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !"

soit 5 membres titulaires, sachant qu'il convient également de désigner des membres suppléants.

Elle demande aux différents groupes représentant le Conseil Municipal de proposer leurs candidats.

Le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" propose les candidatures suivantes :

Membres titulaires

BOBO Françoise
LASCRET Yves
MARIN Pierre
VOISIN Geneviève

Membres suppléants

BOYER Michèle
DE COUX Valérie
LACOSTE Christine
SÉVERAC Arnaud

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" propose la candidature suivante :

Membre titulaire : BARRET Olivier

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" n'ayant pas proposé de délégué suppléant, le nombre de suppléants est donc de 4.

Le Conseil Municipal procède au vote à main levée.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la désignation des membres ci-dessus nommés pour siéger au CHS commune Mairie-CCAS.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

10 - DÉSIGNATION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA RÉDACTION DU DOCUMENT UNIQUE (HYGIÈNE ET SÉCURITÉ) (délibération n° 2014-032)

Mme le Maire précise qu'il s'agit de tout ce qui est lié à l'hygiène et à la sécurité dans le travail.

Elle propose au Conseil Municipal que la composition de ce Comité soit identique à celle du Comité Hygiène et Sécurité, à savoir :

Groupe "Fonsorbes Citoyenneté" :

Membres titulaires

BOBO Françoise
LASCRET Yves
MARIN Pierre
VOISIN Geneviève

Membres suppléants

BOYER Michèle
DE COUX Valérie
LACOSTE Christine
SÉVERAC Arnaud

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : Membre titulaire : BARRET Olivier

Le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" n'ayant pas proposé de délégué suppléant, le nombre de suppléants est donc de 4.

Le Conseil Municipal procède au vote à main levée.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la désignation des membres ci-dessus nommés pour le Comité de Pilotage pour la rédaction du document unique.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

11 - DÉSIGNATION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD) (délibération n° 2014-033 + arrêté n° CM 2014-15)

Mme le Maire expose à l'assemblée la répartition des sièges proposée pour ce CLSPD :

- ↳ 6 Elus pour le groupe "Fonsorbes Citoyenneté"
- ↳ 2 Elus pour le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !"
- ↳ 1 Elu pour le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir"
- ↳ 1 Elu pour le groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord"

Après appel à candidatures, les groupes concernés désignent les Elus suivants :

Groupe "Fonsorbes Citoyenneté" :

- HERNANDEZ Adda
- BOBO Françoise
- CALVO Marie-Louise
- GOSSELIN Corinne
- LACOSTE Christine
- LASCRET Yves

Groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

- LALANNE Philippe

Mme le Maire précise que le groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" n'a proposé qu'un seul candidat sur les sièges proposés et que les groupes "Fonsorbes Source d'Avenir" et "Fonsorbes l'Humain d'Abord" n'ont pas proposé de candidats.

Le Conseil Municipal procède au vote à main levée.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la désignation des Elus ci-dessus nommés pour le CLSPD.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

12 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) (délibérations n° 2014-034 à 2014-040)

Mme le Maire expose à l'assemblée que le vote, pour chaque syndicat, doit se dérouler à bulletins secrets. Un assesseur est nommé, à savoir Mme RANGOLY Sylvie, pour le déroulement du vote. Il est donc procédé au vote des délégués titulaires et suppléants qui représenteront la commune au sein des divers syndicats, à savoir :

SIVOM du canton de Saint-Lys

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Les candidatures proposées sont les suivantes :

Groupe "Fonsorbes Citoyenneté" :

Délégués titulaires :

KRIER Christine
CHOUARD Jean-Stéphane

Délégué suppléant :

MARIN Pierre

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : Délégué suppléant : RANGOLY Sylvie

Suite à certaines questions soulevées, Mme ABADIE, Directrice des Ressources Humaines, précise qu'il convient de mettre l'un des deux bulletins dans l'enveloppe, et non les deux : soit un bulletin pour le groupe "Fonsorbes Citoyenneté", soit un bulletin pour le groupe "Fonsorbes Source d'Avenir".

A la demande de M. SOUM, du groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !", de procéder au vote à main levée pour les autres syndicats, Mme le Maire informe l'assemblée qu'ils n'ont pas le choix : le vote doit obligatoirement avoir lieu à bulletins secrets.

Cependant, si le vote à main levée est possible pour d'autres points, et si l'ensemble du Conseil Municipal accepte, ils procéderont à main levée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins nuls : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 27 voix
- Liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 3 voix

Sont donc élus pour représenter la commune au sein du SIVOM :

Les délégués titulaires :

- KRIER Christine
- CHOUARD Jean-Stéphane

Le délégué suppléant :

- MARIN Pierre

SMEA 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement)

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner cinq délégués titulaires.

Mme le Maire expose que le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" a proposé, dans un souci d'ouverture, de proposer un siège au groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !", le vote portant sur une liste entière. Les candidatures proposées sont donc les suivantes :

Listes "Fonsorbes Citoyenneté" et "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

SIMÉON Françoise
KRIER Christine
LERAT Jacques

MARIN Pierre
SOUM Christian

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : BUISSON Jérôme

Un nouvel assesseur est désigné, M. SOUM Christian.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 32
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- Listes "Fonsorbes Citoyenneté" et "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : 29 voix
- Liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 3 voix

Sont donc élus pour représenter la commune au sein du SMEA 31 :

- SIMÉON Françoise
- KRIER Christine
- LERAT Jacques
- MARIN Pierre
- SOUM Christian

SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch)

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Mme le Maire expose que le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" a proposé, dans un souci d'ouverture, et compte-tenu de la représentativité, de proposer un siège de suppléant au groupe "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !". Les candidatures proposées sont donc les suivantes :

Listes "Fonsorbes Citoyenneté" et "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" :

Délégués titulaires :

LERAT Jacques
VITET Martine

Délégués suppléants :

KRIER Christine
LALANNE Philippe

Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : Délégué suppléant : RANGOLY Sylvie

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Listes "Fonsorbes Citoyenneté" et "Fonsorbes 2014 : une Nouvelle Dynamique !" : 29 voix
- Liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 2 voix

Sont donc élus pour représenter la commune au sein du SIECT :

Les délégués titulaires :

- LERAT Jacques
- VITET Martine

Les délégués suppléants :

- KRIER Christine
- LALANNE Philippe

SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée du Touch et de ses Affluents)

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner deux délégués titulaires.
Les candidatures proposées sont les suivantes :

Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : VITET Martine et LERAT Jacques
Groupe "Fonsorbes Source d'Avenir" : BUISSON Jérôme

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Listes "Fonsorbes Citoyenneté" : 28 voix
- Liste "Fonsorbes Source d'Avenir" : 3 voix

Sont donc élus pour représenter la commune au sein du SIAH : VITET Martine et LERAT Jacques

SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner deux délégués titulaires.
Les candidatures proposées sont les suivantes :

Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : RIVIER Pascal et MARIN Pierre
Aucune autre liste n'a été proposée.

Un nouvel assesseur est désigné, M. FRANCHINA Philippe.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Majorité absolue : 16

La liste "Fonsorbes Citoyenneté" a obtenu : 30 voix

Sont donc élus pour représenter la commune au sein du SDEHG : RIVIER Pascal et MARIN Pierre.

SMEPE (Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne)

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Mme le Maire expose que le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" avait proposé un siège de suppléant au groupe "Fonsorbes Source d'Avenir", qui n'a pas souhaité y donner suite. Ce siège a donc été proposé au groupe "Fonsorbes l'Humain d'Abord". Les deux candidatures proposées sont donc les suivantes :

Listes "Fonsorbes Citoyenneté" et "Fonsorbes l'Humain d'Abord" :

Délégué titulaire : VITET Martine
Délégué suppléant : PILET Jean-Claude

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16

Les listes "Fonsorbes Citoyenneté" et "Fonsorbes l'Humain d'Abord" ont obtenu : 31 voix

Sont donc élus pour représenter la commune au sein du SMEPE :

Délégué titulaire : VITET Martine

Délégué suppléant : PILET Jean-Claude

SITPA (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées)

Conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de désigner un délégué titulaire.
Les candidatures proposées sont les suivantes :

Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : HERNANDEZ Adda

Aucune autre liste n'a été proposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15

La liste "Fonsorbes Citoyenneté" a obtenu : 29 voix

Est donc élue pour représenter la commune au sein du SITPA : HERNANDEZ Adda.

ATD (Agence Technique Départementale) de la Haute-Garonne

Mme le Maire expose que le Maire est d'office délégué conformément aux statuts de ce syndicat.

13 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DÉLÉGUÉS POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES DE FONSORBES ET FONTENILLES ET DU LYCÉE DE FONSORBES (délibérations n° 2014-042 à 2014-044)

Mme le Maire fait appel à candidatures auprès des différents groupes représentant le Conseil Municipal.

Conseil d'Administration du collège de Fonsorbes (Cantelauze)

Il convient de désigner deux délégués.

Le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" propose les candidatures de Mmes LACOSTE Christine et CALVO Marie-Louise.

Aucunes autres candidatures ne sont proposées.

Suite au vote à main levée, Mmes LACOSTE Christine et CALVO Marie-Louise ont obtenu 33 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elles sont donc désignées déléguées pour siéger au Conseil d'Administration du collège de Fonsorbes.

Conseil d'Administration du collège de Fontenilles (Génibrat)

Il convient de désigner un délégué.

Le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" propose la candidature de Mme CALVO Marie-Louise.

Aucunes autres candidatures ne sont proposées.

Suite au vote à main levée, Mme CALVO Marie-Louise a obtenu 33 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est donc désignée déléguée pour siéger au Conseil d'Administration du collège de Fontenilles.

Conseil d'Administration du lycée de Fonsorbes (Clémence Royer)

Il convient de désigner deux délégués.

Le groupe "Fonsorbes Citoyenneté" propose les candidatures de Mme LACOSTE Christine et de M. SÉVERAC Arnaud.

Aucunes autres candidatures ne sont proposées.

Suite au vote à main levée, Mme LACOSTE Christine et M. SÉVERAC ont obtenu 33 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, ils sont donc désignés délégués pour siéger au Conseil d'Administration du lycée de Fonsorbes (Clémence Royer).

14 - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ENVOI PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS LIÉS AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL (délibération n° 2014-041)

Mme le Maire propose au Conseil Municipal la dématérialisation des documents se rapportant aux séances du Conseil Municipal (convocation, ordre du jour, notices explicatives, documents annexes, comptes-rendus, procès-verbaux et autres), conformément à la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et aux articles L 2121-10, L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ainsi, les Conseillers qui le souhaiteront pourront recevoir les documents sus-indiqués par voie électronique, dans les mêmes conditions de respect des délais ; pour ce faire, ils devront transmettre une autorisation écrite précisant leur adresse électronique.

Elle donne lecture de l'autorisation que chaque Elu devra restituer dûment complétée.

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver la transmission par voie dématérialisée de tous les documents se rapportant aux séances du Conseil Municipal ci-dessus détaillés.

VOIE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

15 - MODALITÉS RELATIVES AU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB) (délibération n° 2014-045)

Mme le Maire informe l'assemblée que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) aura lieu le vendredi 18 avril prochain à 18 heures.

Elle expose à l'assemblée que le règlement intérieur du Conseil Municipal n'étant pas encore établi et adopté, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur les modalités relatives au DOB qui se tiendra lors de la séance du 18 avril prochain.

Elle explique que conformément à l'article L 2312-1 du CGCT, le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal. Un débat a lieu lors d'une séance du Conseil Municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans les deux mois précédents l'examen de celui-ci.

En conséquence, Mme le Maire propose au Conseil Municipal les modalités suivantes :

- un débat aura lieu sur les orientations annuelles ou pluriannuelles, dans les deux mois précédents l'examen du budget
- le DOB aura lieu lors d'une séance ordinaire, après inscription à l'ordre du jour, ou lors d'une séance réservée à cet effet
- le DOB donnera lieu à délibération et sera enregistré au procès-verbal de séance
- toute convocation est accompagnée d'un rapport précisant par nature les évolutions des recettes et des dépenses de fonctionnement, ainsi que les masses des recettes et des dépenses d'investissement
- le rapport est mis à la disposition des Conseillers Municipaux, en Mairie, cinq jours au moins avant la séance

Mme le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver les modalités ci-dessus définies relatives au DOB.

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0

16 - INFORMATIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Mme le Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
MONROZIER Julien





